

Les restrictions sur le système Neste, tous concernés et tous acteurs

Dans notre numéro 1348 du 14 mai 2021, nous vous informions de la situation déjà tendue sur le système Neste (rivières Boues, Osse, Baïse, Gers, Arratz, Gimone, Save, Louge, Nere, pour les principales). La réduction de 25% avait été actée le 5 mai en commission. La commission

Neste du 30 juin a confirmé les quotas réduits sur le système Neste à 3000 m³/l/s. Il a été acté également la baisse à 80 % des débits attendus dans les cours d'eau et la possibilité d'utiliser la "dérogation basse Neste" dès que possible. Cette dérogation permet une alimentation renforcée de la

Gascogne. Elle n'est activable que s'il n'y a pas de besoin de soutien sur la Garonne. Le vrai faux ci dessous vous permettra de mieux comprendre les enjeux de votre participation active aux actions mises en place par l'OUGC Neste et rivières de Gascogne. Nous comptons sur vous !

Vrai - Faux sur le système Neste



Il pleut sur la Gascogne donc le système n'est pas en difficulté

Faux

58 % de l'eau qui transite par le système Neste provient du débit naturel de la Neste (25 % sont garantis par le stockage de piémont et 17% le stockage de haute montagne). La pluviométrie (pluie ou neige) en montagne est donc très importante.



Le quota « irrigation » sur le système Neste c'est 4000m³/l/s garantie

Faux

Le « quota » correspond à 75 % des ressources stockées sur les réserves de haute montagne et de piémont et dépend du débit de Neste (transitant par le canal) pour le quart restant (25 %)



Le système Neste ne sert pas qu'à l'irrigation

Vrai

L'agriculture ne représente que 28 % des « besoins sur l'année, contre 3 % pour l'Eau potable, 2 % pour l'industrie, et 67 % pour les usages non préleveurs (environnement, hydroélectricité, tourisme).



Les agriculteurs-irrigants peuvent aider à la gestion et de la ressource

Vrai

Les agriculteurs peuvent aider en complétant l'enquête sur leurs assolements irrigués en flashant le QR Code ci-contre.



Chaque irrigant du système Neste doit, par SMS, signaler ses intentions d'irrigation (ou de non irrigation).